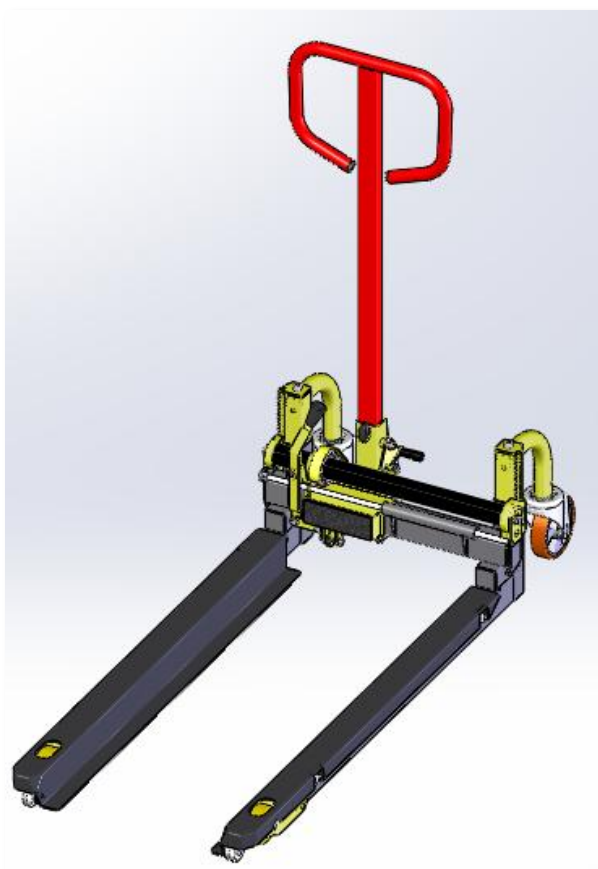


# NOTICE D'INSTRUCTIONS ET D'ENTRETIEN PAL BAC (Notice Original)



NUMERO DE SERIE

**MANUVIT SA**

**Bureaux Commerciaux :** BP123 – 89303 JOIGNY Cedex-FRANCE

Tel : +33 (0)3 86 92 95 95 – Fax : +33 (0)3 86 92 95 99

**Usine :** ZI Beauregard – Rue des Peupliers – 61600 LA FERTE MACE-FRANCE

Tel : -33 (0)2 33 37 31 64 – Fax : 02 (0)2 33 38 23 96

**Site Internet :** [www.manuvit.fr](http://www.manuvit.fr)



# **A - CONSIGNES DE SECURITE**

**Avant d'utiliser l'appareil**, il est indispensable pour la sécurité et l'efficacité d'usage, de prendre connaissance de la présente notice d'instructions et de se conformer à toutes ses prescriptions.

Cette notice d'instructions doit être conservée à **disposition de tout utilisateur**.

**Prendre connaissance et conserver lisibles** les instructions figurant sur les plaques fixées sur l'appareil.

**S'assurer que l'utilisateur** à qui vous confiez l'appareil est **formé et apte** à assumer les exigences de sécurité que comporte son utilisation.

**L'appareil** doit être utilisé **exclusivement** sur un **sol horizontal, plat et uniforme**.

L'appareil doit **impérativement** être utilisé avec un équipement de préhension.

L'appareil ne doit pas être déplacée avec une **charge placée à plus de 100mm du sol**.

**Respecter** un périmètre de sécurité de 1 mètre pour toute autre personne dans l'environnement de travail.

**Préserver l'appareil** de toute intervention incontrôlée lorsqu'il n'est pas en utilisation. Mettre en place les freins.

**Le fabricant décline toute responsabilité pour les conséquences d'un démontage de l'appareil et de modifications apportées hors de son contrôle.**

**Lorsque l'appareil présente un état de vétusté susceptible de provoquer des risques**, il y a **obligation pour l'utilisateur d'assurer la neutralisation de l'appareil**, à savoir : la mise hors d'état de fonctionnement et éventuellement le démontage de l'appareil.

L'utilisateur peut, uniquement dans le cas où le fabricant du chariot a cessé toute activité et où il n'existe aucun successeur susceptible de reprendre l'activité, prévoir une modification ou une altération d'un chariot couvert par la présente partir de l'ISO3691, à condition qu'il prévoie que l'utilisateur

- a) Prévoit que la modification ou l'altération soit conçue, soumise à essais, et appliquée par un ou plusieurs ingénieurs, experts dans le domaine des chariots de manutention et de leur sécurité.
- b) Conserve un enregistrement de la conception, du ou des essais et de l'application de la modification ou de l'altération.
- c) Approuve et procède aux changements appropriés de la ou des plaques de capacité, des décalcomanies, des étiquettes et de la notice d'instructions.
- d) Appose sur le chariot une étiquette fixe et immédiatement visible indiquant la teneur de la modification ou de l'altération du chariot, la date de modification ou de l'altération effective, ainsi que le nom et l'adresse de l'organisme ayant exécuté les diverses tâches.

## **⊘ - INTERDICTIONS - ⊘**

- d'utiliser l'appareil s'il n'est pas en bon état apparent.
- d'utiliser l'appareil pour un usage pour lequel il n'a pas été conçu.
- d'utiliser le système à géométrie variable pour le serrage des charges.
- de passer la main ou un objet de toute nature à proximité des pièces en mouvement.
- de déplacer la charge en position haute ou au-dessus du personnel.
- de stationner sous la charge.
- d'utiliser l'appareil pour l'élévation de personnes.
- de soumettre une charge supérieure à la charge maximale d'utilisation.
- de balancer la charge.

## B - DESCRIPTIF

Transpalette manuel à géométrie variable et à prise directe au sol, ayant l'aspect d'un transpalette mais adaptant instantanément ses dimensions à celles de la charge à déplacer.

La levée est effectuée par un dispositif mécanique actionné par le mouvement du timon (timon amovible).

Les fourches comportent un petit retour en équerre, permettant la prise directe au sol.

Charge utile : 750 kg

Poids du transpalette à vide : 46 kg

Niveau sonore : inférieur à 70dB

Seuil de vibrations : inférieur à 2,5m/s<sup>2</sup>

Coefficient d'épreuve : 1,50 en statique / 1.10 en dynamique

## C- MISE EN SERVICE/HORS SERVICE

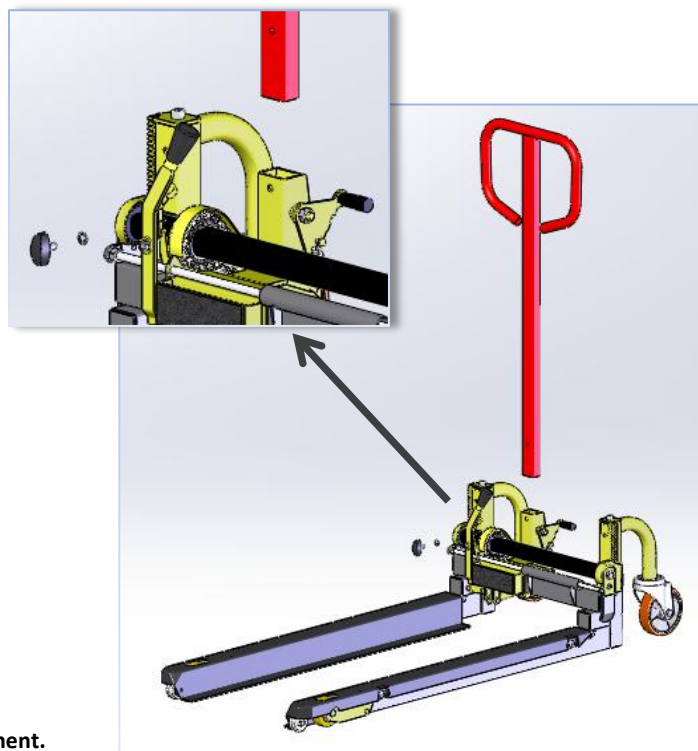
A la mise en service, vérifier les réglages et les montages le cas échéant, et appliquer les contraintes éventuelles d'environnement. Lors de la mise hors service, mettre les fourches en position basse.

- Montage du timon

Emboîter le timon dans le fourreau prévu à cet effet. Mettre la rondelle frein dans la tige filetée du bouton. Visser et serrer le bouton, pour maintenir le timon.

- Démontage du timon

Dévisser le bouton et enlever la rondelle frein. Puis, retirer le timon du fourreau.



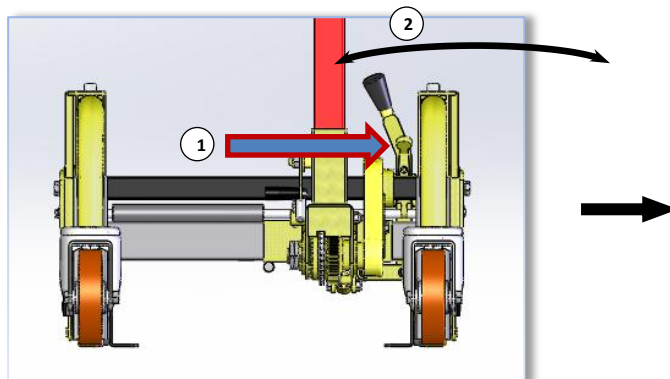
## D-UTILISATION

Le Pal-Bac comporte 2 fonctions principales

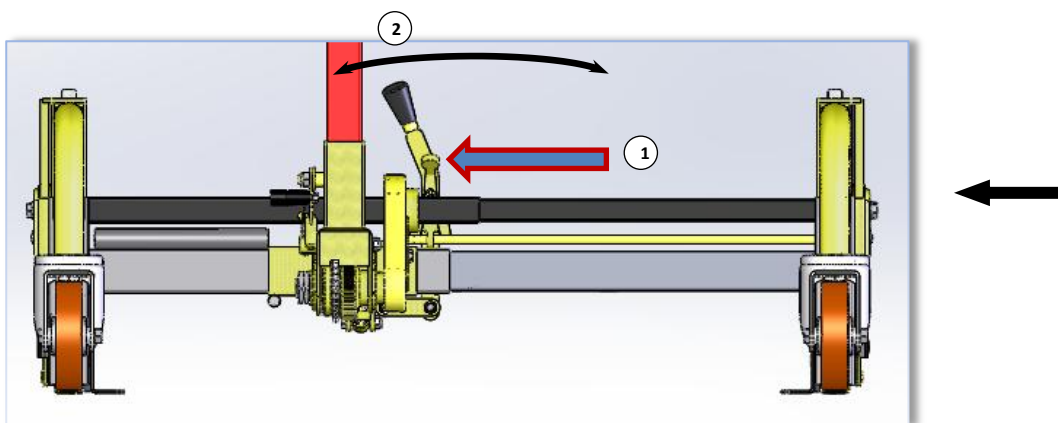
- Extension / Rétraction du bâti :

Elle est obtenue par un mouvement de va-et-vient du levier (Repère 2), la manette (repère 1) donnant le sens du mouvement.

✓ Basculer la manette (repère 1) à droite = Extension



✓ Basculer la manette (repère 1) à gauche = Rétraction

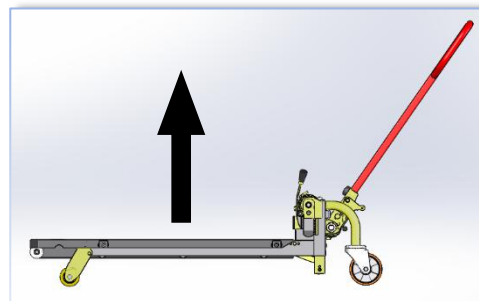
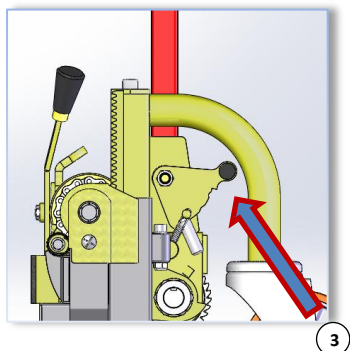


• Levée / Descente :

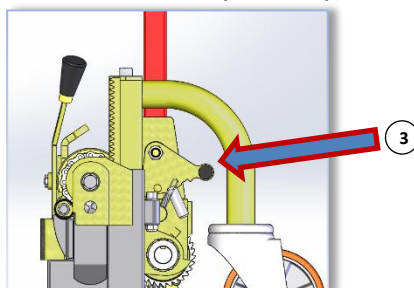
Chaque manœuvre est obtenue par « pompage » à l'aide du timon amovible (repère 4), lequel sert également pour la traction en position débrayée.

Le choix de la manœuvre est obtenu après positionnement du sélecteur (repère 3) placé dans l'emboîtement du timon. Le sélecteur est actionné avec le pied.

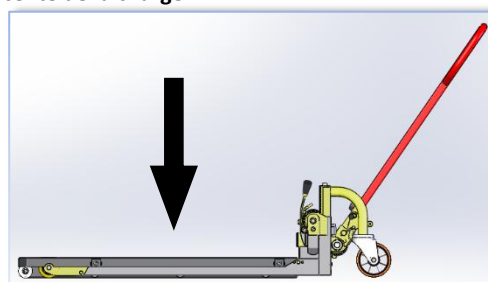
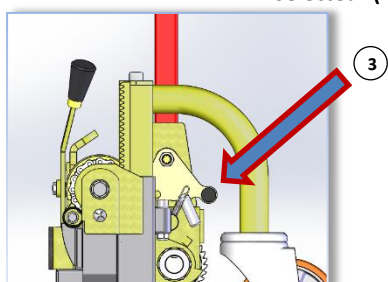
Sélecteur (repère 3) en position haute = Levée de la charge



Sélecteur (repère 3) au centre = Point mort pour le déplacement de la charge.

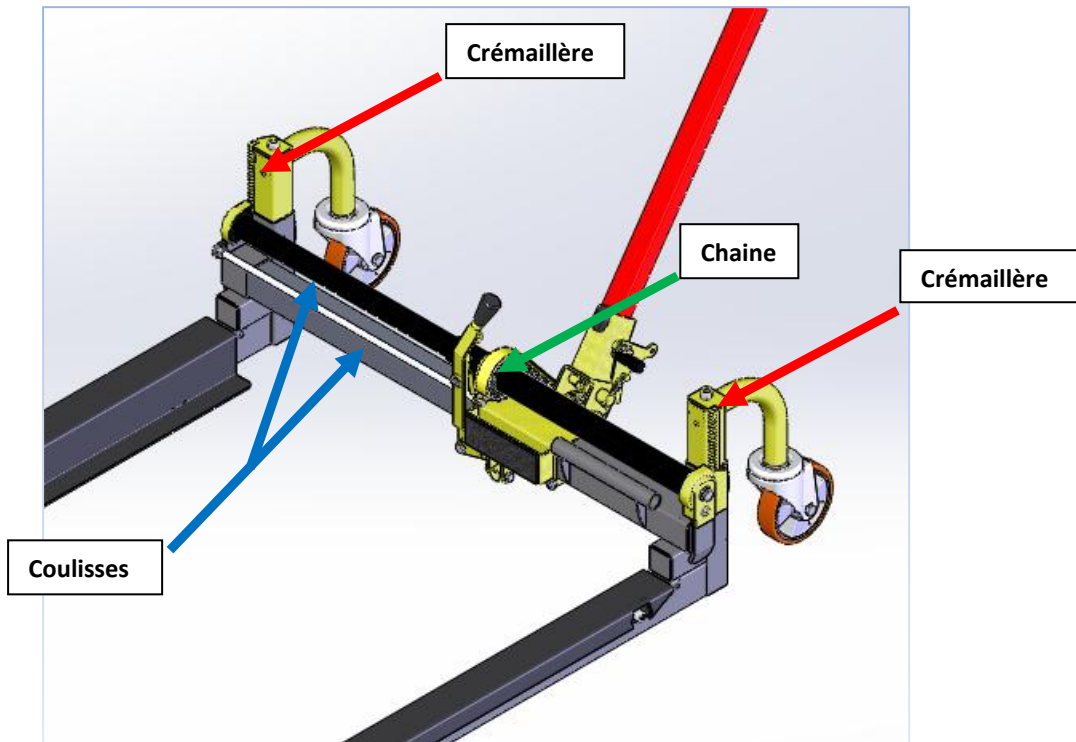


Sélecteur (repère 3) en position basse = Descente de la charge.



## E-Entretien et Maintenance

Les points de graissage principaux sont les coulisses, les crémaillères et la chaîne.



Prescrire l'utilisation des pièces de rechange d'origine pour assurer la sécurité de l'appareil.













## F-Plaque d'identification/Marquage C.E







<b>MANUVIT</b> LA GEOMETRIE VARIABLE MANUVIT SA Z.I. Beauregard - Rue des Peupliers 61600 LA FERTE-MACÉ Tél. 02 33 37 31 64 www.manuvit.fr	Type Model		CE
	Nr série Serial nr		
	Année Year		Poids net Net weight

**PALBAC**


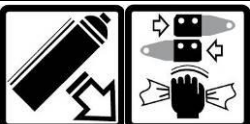
# PICTOGRAMMES SECURITE UTILISATION

## GERBEURS



	Verrouillage
	Danger
	Transport de personne interdit
	Circulation ou stationnement sous la charge interdit
	Déplacement charge haute interdit
	Déplacement vitesse maxi interdit
	Serrage de la charge interdit avec la géométrie variable
	Mettre les fourches en contact avec la charge sans serrage
	Abaissement de la pédale du système de pompage
	Passage en vitesse 1
	Passage en vitesse 2
	Déverrouillage de la géométrie variable pour utilisation du roto-fût

	Hauteur de prise des fûts de 200L
	Butée de hauteur de prise des fûts de 200L
	Descente de la charge
	Montée de la charge
	Déverrouillage de la géométrie variable
	Appui des mains interdit - Risque de coupure


### **BLOC BOUTEILLE**

	Mise en contact des mâchoires avec serrage interdit
	En cas de glissement de la bouteille nettoyer les mâchoires

### **PAL BAC**

	Levier de géométrie variable de PAL BAC + ouverture - fermeture et verrouillage
	Graissage interdit

### **ROUL FÛT**

	Mettre la sécurité après accrochage du fût
---	--